

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET D/2015/.....027/PRG/SGG.

PORTANT NOMINATION DE CONSEILLERS TECHNIQUES AUPRES
DU CONSEIL PRESIDENTIEL DES INVESTISSEMENTS ET DES
PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (CPI-PPP)

Le Président de la République

Vu la Constitution,

Vu le décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant organisation de la
Présidence de la République,

Vu le décret D/2014/212/PRG/SGG du 17 Octobre 2014 portant Création,
Attributions, Organisation et Fonctionnement du Conseil Présidentiel des
Investissements et des Partenariats Public-Privé (CPI-PPP) notamment son article 7;

Décrète

Article 1^{er}: Monsieur Ibrahima **Camara**, économiste, est nommé conseiller
technique principal auprès du CPI-PPP.

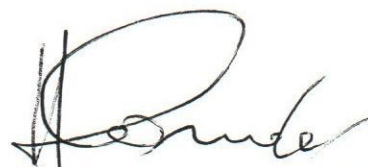
Article 2: Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent, sont nommés
conseillers techniques auprès du CPI-PPP :

1. Monsieur Morlaye **Touré**, précédemment chef de cabinet au Ministère de
l'Agriculture.
2. Monsieur Ahmed Tidiane **Diallo**, Administrateur.
3. Dr Billy Allarynn **Keita**, Gestionnaire
4. Madame Aicha **Diarra**, Administrateur Civil.
5. Monsieur Mohamed **Gassama**, Gestionnaire

6. Monsieur Cherif **Haidara**, Gestionnaire
7. Monsieur Kader **Diakité**, Economiste
8. Monsieur Malick Tidiane **Touré**, Economiste
9. Monsieur David **Traoré**, Ingénieur.

Article 3 : Le présent Décret prend effet à compter de sa date de signature, et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **24 FEV. 2015**



Professeur Alpha CONDE